

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 31 mai 2023

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous, députés de la majorité, souhaiterions appeler votre attention sur les problématiques de mobilité des enseignants, dans le premier comme dans le second degré. En effet, il s'agit d'un sujet qui prend une ampleur considérable sur le terrain et il nous parait impératif de travailler, à vos côtés, à des solutions dans l'intérêt de nos personnels enseignants comme de celui de nos élèves.

Comme vous le savez, les difficultés relatives à la mobilité des enseignants tendent à s'accroître. La crise sanitaire a notamment eu pour conséquence d'amener une partie de nos concitoyens à repenser leurs modes de vie, entraînant ainsi des souhaits de départs vers d'autres territoires. Cependant, le taux de réponses positives aux demandes de mutation diminue. Nous sommes régulièrement sollicités par des enseignantes et enseignants de nos circonscriptions qui déplorent les suites défavorables souvent données à leurs démarches de mutation. Par ailleurs, celles et ceux qui choisissent, par exemple, de changer de territoire pour des raisons familiales doivent parfois se mettre en disponibilité, alors même qu'un certain nombre de postes ne sont pas pourvus sur l'ensemble de notre territoire.

Vous en conviendrez Monsieur le Ministre, cette situation doit nous pousser à déployer des mesures pour faciliter la mobilité des enseignants. Cette action est impérative pour renforcer l'attractivité de ce métier. Il s'agit d'un point qui a été soulevé dans les conclusions de la Mission « flash » sur le recrutement, l'affectation et la mobilité des enseignants du premier degré conduite il y a quelques mois.

Naturellement, nous connaissons et comprenons tout à fait le défi auquel votre Ministère est confronté, à savoir concilier le droit de tous les élèves à avoir un professeur en classe, notamment dans certains territoires connaissant des pénuries d'enseignants et le droit des enseignants à exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles, notamment en termes de rapprochement familial ou de temps de trajet. Aussi, nous souhaiterions vous formuler quelques propositions concrètes qui pourraient permettre de solutionner ces problématiques.

En premier lieu, il nous semblerait pertinent qu'au-delà du seul barème, que nous ne remettons nullement en cause, l'administration se serve de son pouvoir d'appréciation pour mieux prendre en compte les situations particulières individuelles, comme cela est déjà partiellement le cas. Nous pensons notamment aux démarches de rapprochement de la cellule familiale ou à la situation des proches aidants. Par ailleurs, la permanence d'une demande, de même que l'affectation dans une zone



rencontrant des difficultés particulières de recrutement, critères qui figurent au décret du 25 avril 2018 relatif aux priorités d'affectation des membres de certains corps, pourraient être davantage valorisés.

En outre, nous souhaiterions vous soumettre la possibilité d'agir pour renforcer l'attractivité des territoires connaissant des pénuries d'enseignants. Il ne s'agirait pas seulement de proposer une gratification financière, mais une véritable accélération de carrière des personnels ayant exercé dans un territoire en déficit d'enseignants. De plus, il pourrait être envisageable de donner aux enseignants qui choisissent d'exercer leur métier dans un territoire en difficulté la garantie qu'ils pourront quitter le territoire en question au bout d'un certain nombre d'années. En s'assurant que les postes d'enseignants soient suffisamment pourvus dans les territoires en difficultés, nous pourrions contrer les phénomènes de « rétention d'enseignants » qui s'exercent dans certaines académies, freinant les mobilités.

Enfin, il nous paraît également souhaitable de repenser le mouvement INEAT/EXEAT dans le premier degré. En effet, comme vous le savez, cette procédure requiert une double autorisation : une première pour sortir du département et une seconde pour entrer dans un nouveau département. Ce mouvement est à l'origine de l'inertie de certaines demandes. Aussi, cette procédure pourrait être revue et assouplie, afin d'élargir les possibilités de mobilité.

Monsieur le Ministre, nous connaissons votre engagement sur l'ensemble de ces sujets. De fait, nous tenions à vous transmettre ces remontées de terrain ainsi que ces propositions d'actions. Aussi, nous nous restons à votre disposition et à celle de votre cabinet pour convenir ensemble d'un rendez-vous afin d'évoquer ces questions plus en détails.

En vous remerciant pour l'attention particulière avec laquelle vous examinerez cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Députées et Députés signataires :

Cécile RILHAC, Députée du Val-d'Oise Céline CALVEZ, Députée des Hauts-de-Seine Béatrice PIRON, Députée des Yvelines Mireille CLAPOT, Députée de la Drôme Stella DUPONT, Députée du Maine-et-Loire Barbara POMPILI, Députée de la Somme **Antoine ARMAND**, Député de Haute-Savoie Géraldine BANNIER, Députée de la Mayenne Xavier BATUT, Députée de Seine-Maritime Béatrice BELLAMY, Députée de Vendée Fanta BERETE, Députée de Paris Benoît BORDAT, Député de Côte-d'Or Anthony BROSSE, Député du Loiret Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura Stéphane BUCHOU, Député de Vendée Agnès CAREL, Députée de Seine-Maritime



Lionel CAUSSE, Député des Landes

Émilie CHANDLER, Députée du Val-d'Oise

Clara CHASSANIOL, Députée de Paris

Fabienne COLBOC, Députée d'Indre-et-Loire

Laurence CRISTOL, Députée de l'Hérault

Christine DECODTS, Députée du Nord

Julie DELPECH, Députée de la Sarthe

Nicole DUBRÉ-CHIRAT, Députée du Maine-et-Loire

Sophie ERRANTE, Députée de Loire-Atlantique

Philippe FAIT, Députée du Pas-de-Calais

Olivier FALORNI, Député de Charente-Maritime

Anne GENETET, Députée des Français établis hors de France

Raphaël GÉRARD, Député de Charente-Maritime

Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes

Yannick HAURY, Député de la Loire-Atlantique

Laurence HEYDEL GRILLERE, Députée de l'Ardèche

Sacha HOULIÉ, Député de la Vienne

Jean-Charles LARSONNEUR, Députée du Finistère

Pascal LAVERGNE, Député de Gironde

Didier LE GAC, Député du Finistère

Sandrine LE FEUR, Députée du Finistère

Didier LEMAIRE, Députée du Haut-Rhin

Christine LE NABOUR, Députée d'Ille-et-Vilaine

Brigitte LISO, Députée du Nord

Lise MAGNIER, Députée de la Marne

Christophe MARION, Député du Loir-et-Cher

Stéphane MAZARS, Député de l'Aveyron

Graziella MELCHIOR, Députée du Finistère

Ludovic MENDES, Député de Moselle

Lysiane MÉTAYER, Députée du Morbihan

Sophie METTE, Députée de Gironde

Jérémie PATRIER-LEITUS, Député du Calvados

Anne-Laurence PÉTEL, Députée des Bouches-du-Rhône

Maud PETIT, Députée du Val-de-Marne

Michèle PEYRON, Députée de Seine-et-Marne

Jean-Pierre PONT, Député du Pas-de-Calais

Éric POULLIAT, Député de Gironde

Natalia POUZYREFF, Députée des Yvelines

Rodin REDA, Députée de l'Essonne

Violette SPILLEBOUT, Députée du Nord

Prisca THEVENOT, Députée des Hauts-de-Seine

Stéphane TRAVERT, Députée de la Manche

Annie VIDAL, Députée de Seine-Maritime

Stéphane VOJETTA, Député des Français établis hors de France

Caroline YADAN, Députée de Paris

Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône